



Programme officiel - Premium List
Société Canine de Québec inc.
14 rue Soumande
Québec, Qc
G1L 3Z9



1^{er} & 2^e Concours TRAVAIL DE FLAIR
1st & 2nd SCENT DETECTION trials

SAMEDI & DIMANCHE
2 & 3 MAI 2020
SATURDAY & SUNDAY
MAY 2nd & 3rd 2020

DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS:

Mercredi 15 avril (21h00) ou quand la limite sera atteinte
CLOSING DATE FOR ENTRIES

Wednesday, April 15th (21h00) or when entries limit is reached

Inscriptions limitées à 75 essais par jour
ou jusqu'à ce que les tâches du juge totalisent 7 heures de jugement par jour.
75 entries limited per day
or when the judge assignments have reached 7 hours of judging per day.

Il sera possible d'inscrire un chien le jour du concours, une heure avant le commencement du concours si l'horaire le permet (frais supplémentaires s'appliqueront)
Day of trial entries will be accepted up to one hour prior to the start of the trial, if space is available (fees will be applied).

Une liste d'attente sera établie s'il y a lieu.
A waiting list will be established if necessary.

Le club permet aux chiens de races croisées et de races non reconnues d'être inscrits au concours.

The club allow mixed breeds and unrecognized breeds to compete.

Aucun entraînement sur les lieux, sauf dans l'aire d'échauffement désignée.
There shall be no training at the venue other than in the designated warm-up area.

Ces événements sont tenus en vertu des règlements du Club Canin Canadien.
These events are held under the rules of the Canadian Kennel Club.

BUREAU DE DIRECTION / CLUB OFFICERS

Présidente / *President* Hélène St-Hilaire
Vice-Présidente / *Vice-President* Catherine Delsemme
Secrétaire / *Secretary* Jacynthe Magnan
Trésorier / *Treasurer* René Godbout
Directrice des expositions/ *Show Director* Linda St-Hilaire

COMITÉ D'ÉVÈNEMENT / EVENT COMMITTEE

Directrice des concours / *Show Superintendent* Marlène Richard
Présidente des concours / *Trial Chairperson* Marlène Richard
Secrétaire des concours / *Event Secretary* Catherine Delsemme
21 rue Elm,
Shannon QC, G3S 0M2
418-404-8536

DIRECTRICE ZONE 3 CCC CKC ZONE 3 DIRECTOR

Linda St-Hilaire
2330 St-Clément
Québec, Qc
G1E3W8

DIRECTEUR EXÉCUTIF CCC CKC EXECUTIVE DIRECTOR

Lance Novak
200 Ronson Drive, Suite 400
Etobicoke, ON
M9W 5Z9

REPRÉSENTANT ZONE 3 AU CCC CONSEIL TRAVAIL DE FLAIR CKC ZONE 3 SCENT DETECTION COUNCIL REPRESENTATIVE

Sandra Hébert
17770, PI Normandie
Mirabel QC, J7J 1J5
450 435-0007

VÉTÉRINAIRE SUR APPEL VETERINARY ON CALL

Clinique Vétérinaire Maguire
1394 Avenue Maguire Bur 150
Québec, QC, G1T 1Z3
418-527-5550
<http://www.cliniquemaguire.com>

JUGE / JUDGE

Sandra Hébert
17770, PI Normandie
Mirabel QC, J7J 1J5
450 435-0007

FRAIS D'INSCRIPTIONS/ ENTRY FEES:

Instinct / <i>Instinct</i>	25,00\$
Chaque composante (par chien) / <i>Single component (per dog)</i>	30,00\$
Exposition seulement / <i>Exhibition only</i>	10,00\$
Frais de listage (par inscription) <i>Listing Fee (per trial)</i>	11,50\$
Catalogue / <i>Catalogue</i>	10,00\$
Inscription le jour même (si l'horaire le permet)	5,00\$
	supplémentaire par inscription
<i>Same day entry (if schedule permits)</i>	5,00\$
	<i>additional per entry</i>

Les compétiteurs, par la transmission de leurs inscriptions, reconnaissent qu'ils connaissent les règlements des concours de travail de flair du CCC.

Competitors, through the submission of their entries, acknowledge that they know the CKC Scent Detection Trial Rules and Regulations.

NIVEAUX OFFERTS / CLASSES OFFERED

Instinct, Novice, Ouverte et Par excellence / *Instinct, Novice, Open and Excellent*

COMPOSANTES / COMPONENTS

Contenants, Intérieur et Extérieur / *Containers, Interior and Exterior*

PASSAGE À UN NIVEAU SUPÉRIEUR / MOVE-UP

Si un chien enregistré auprès du CCC possède un numéro admissible et satisfait aux exigences d'un titre conformément aux présents règlements, il peut passer à une classe de niveau immédiatement supérieur si l'horaire le permet. Une demande doit être faite par écrit sur le formulaire approprié et présentée au secrétaire du concours par le propriétaire ou le manieur au moins 15 minutes avant le début de la classe.

A dog that is registered in the records of the CKC with an eligible number according to these rules and has fulfilled the requirements for a title in accordance with these rules may be moved to the next level of competition if the schedule permits. The transfer must be on the appropriate move-up form and submitted to the trial secretary by the owner or handler at least 15 minutes before the start of the class.

LES FEMELLES EN CHALEURS ne sont pas autorisées à concourir.

BITCHES IN SEASON are not permitted to compete.

Aucun remboursement n'est accepté, sauf pour les femelles en chaleurs avec un certificat du vétérinaire le prouvant.

No refund is accepted, except for bitches in season with a certificate from the veterinarian proving it.

RUBAN & ROSETTE / RIBBON AND ROSETTE

Un ruban et/ou une rosette seront décernés aux chiens qui obtiennent un pointage de qualification ou un titre.

Ribbon and/or Rosette will be awarded to dogs with qualifying score or title.

INSCRIPTIONS / ENTRIES

Libellez votre chèque à l'ordre de la **Société Canine de Québec inc.**

Faites parvenir vos inscriptions à l'adresse suivante.

*Make your check payable to **Société Canine de Québec inc.***

Send your registration to the following address:

**Catherine DELSEMME
21 rue Elm, Shannon QC
G3S 0M2**

Vous pouvez également vous inscrire sur **DogShow.ca**

*You can also enter on **DogShow.ca***

Pour toutes questions, écrire à: / *For any questions, write to:*

delsemme.catherine@gmail.com

**AUCUNE INSCRIPTION PAR COURRIEL, TÉLÉPHONE OU TÉLÉCOPIEUR
NO REGISTRATION BY EMAIL, TELEPHONE OR FAX**

Les chèques post datés ne sont pas acceptés. Des frais de 25\$ seront chargés pour tout chèque sans provision.

Post dated cheques will not be accepted. A fee of \$25 will be levied on declined NSF cheques.

Aucune inscription ne peut être modifiée et les droits d'inscription ne pourront pas être remboursés après la date limite. Aucune inscription ne sera acceptée si elle n'est pas accompagnée du paiement des frais. **PAIEMENT PAR CHÈQUE OU PAR WWW.DOGSHOW.CA.**

No registration can be modified and registration fees can't be refunded after the deadline. No registration will be accepted if it isn't accompanied by payment of fees. PAYMENT BY CHECK OR BY WWW.DOGSHOW.CA

Dog Show.ca **S'INSCRIRE EN LIGNE À DOGSHOW.CA**
15^{ÈME} Anniversaire
Inscrivez-vous en ligne et courez la chance de gagner un voyage* pour deux personnes au World Dog Show 2021 à Brno, Czech Republic!

Dog Show.ca **ENTER ONLINE AT DOGSHOW.CA**
15TH Anniversary
Enter online and win a trip* for two to the World Dog Show 2021 in Brno, Czech Republic.

Aucun achat requis. Les détails du concours sont disponibles au www.DogShow.ca/fr/contest
Des frais de service de 10 % s'appliquent sur les inscriptions en ligne, par télécopieur ou par la poste. Le paiement peut être effectué par carte de crédit ou Interac.

*No purchase required. Full contest details available at www.DogShow.ca/en/contest
A service charge of 10% will be assessed. This includes entries sent online, by fax or post using a credit card or Interac for payment.

VEUILLEZ PRENDRE CONNAISSANCE DES INFORMATIONS CI-DESSOUS : PLEASE READ THE INFORMATION BELOW:

Tous les chiens doivent être tenus en laisse sauf s'ils sont dans l'aire de recherche désignée pendant qu'ils sont jugés.

All dogs must be on leash unless it is in the designated search area being judged.

La Société Canine de Québec inc. s'efforcera de garantir dans la mesure du possible le bien-être et la sécurité des chiens et de leur propriétaire, mais il n'assumera aucune responsabilité en cas de perte, ou de dommage aux concurrents, à leurs biens personnels ou à leurs chiens.

Société Canine de Québec inc. will endeavor to ensure, to the extent possible, the well-being and safety of dogs and their owners, but will not assume any liability for loss or damage to competitors, their personal property or their dogs.

Seuls les chiens de race dûment enregistrés au CCC ou qui sont admissibles à un tel enregistrement peuvent être inscrits à ces concours. Dans le cas de chiens croisés, un numéro de compagnon canin (NCC) est requis.

Only breed dogs registered in the CKC or eligible for registration may be entered in these competitions. In the case of mixed breed dogs a canine companion number (CCN) is required.

FRAIS SUPPLÉMENTAIRES / ADDITIONAL FEES

Selon les règlements du CCC, un montant de **11,50\$** par chien par concours doit être ajouté aux frais d'inscription si vous n'êtes pas en mesure d'inscrire sur le formulaire le numéro officiel d'enregistrement de votre chien au CCC. Le CCC ne confère aucun titre officiel tant que le chien n'est pas enregistré officiellement dans les registres du Club.

*According to the CKC rules, an amount of **\$11,50** per dog per competition must be added to the registration fee if you are unable to enter on the form the official registration number of your dog at the CKC. The CKC doesn't confer any official title until the dog is officially registered in the CKC's records.*

IMPORTANT :

Le club organisateur du concours a le devoir et l'obligation de s'assurer qu'un juge, membre de l'exécutif du club, bénévole ou participant à un concours de travail de flair tenu en vertu des présents règlements n'est pas assujéti à une indignité. Le président du comité du concours de travail de flair doit sans tarder signaler au CCC toute infraction à ce règlement, et le CCC peut alors prendre les mesures qu'il juge appropriées sur réception d'un rapport présentant l'infraction à ce règlement.

It shall be the duty and obligation of the trial- giving club to see that a judge, club official, volunteer or any participant at an event held under these rules is not subject to indignities of any kind. The Event Committee Chair shall promptly report to the CKC any infringement of this regulation, and the CKC shall have the authority to take such action as it deems fit on receipt of a report indicating that this has occurred.

Le droit de participation pour non-membre s'applique aux chiens qui sont la propriété à part entière d'un non membre du CCC résidant au Canada. Ce droit ne s'applique pas aux membres du CCC ou aux chiens dont un des copropriétaires est membre du CCC. Pour avoir droit au titre, les non-membres ont le choix de payer le droit annuel de participation pour non-membre ou de devenir membre du CCC. Le titre sera retenu si le paiement du droit de non-membre n'est pas reçu dans un délai de 30 jours de la notification et le chien ne pourra pas passer au prochain niveau. (Un formulaire de demande d'adhésion au CCC est disponible à www.ckc.ca sous la rubrique Services aux membres/Formulaires.) Le droit annuel de participation pour non-membre est basé sur l'année civile (de janvier à décembre) au cours de laquelle le chien s'est mérité le ou les titres.

The Non-Member Participation Fee applies to dogs wholly owned by a resident of Canada who is not a member of the CKC; it is not applicable to CKC members or dogs co-owned with a CKC member. In order for the title to be awarded, the non-member will have a choice to either become a CKC member or pay the Non-Member Participation Fee. Failure to comply within 30 days of notification will result in the title being withheld and the dog cannot be moved up to the next level. (For a Membership application, please go to www.ckc.ca under CKC Services and Forms On-Line). The Non-Member Participation Fee is fee paid in the calendar year (January – December) in which the dog achieved its title and/or titles.

HÔTELS ET MOTELS ACCEPTANT LES CHIENS
HOTELS and MOTELS ACCEPTING DOGS

Comfort Inn
1255 boul. Duplessis
Québec, Qc
(418) 872-5900

Comfort Inn
7320, boul. Hamel
Québec, Qc
(418) 872-5038

Hôtel & Suites Normandin
4700 boul. Pierre-Bertrand
Québec, Qc
(418) 622-1622/ 1-800-463-6721

Quality Suites
1600, rue Bouvier
Québec, Qc
(418) 622-4244

Hôtel le Dauphin
400 rue Marais
Québec, Qc
(418) 688-3888

Vérifier auprès de l'établissement lors de la réservation.
Check with the property when booking.

DIRECTIONS ROUTIÈRES JUSQU'AU SITE DU CONCOURS:

À partir du Pont Pierre-Laporte: direction Autoroute **73N**, prendre la sortie 142E Autoroute **40E** vers Saguenay/Ste-Anne-de-Beaupré (6,2km), prendre la Sortie 313 Autoroute **973S** vers Québec Centre-ville (1,3km), restez à droite et prenez la Sortie 5 vers rue Soumande, tournez à droite rue Soumande. L'édifice est au bout de la rue à votre gauche.

À partir de Montréal/Trois-Rivières: Direction Autoroute **40E**, prendre la sortie 307N Autoroute **73N/40E** vers Saguenay/Ste-Anne-de-Beaupré, prendre la sortie 142E Autoroute **40E** vers Saguenay/Ste-Anne-de-Beaupré (6,2km), prendre la Sortie 313 Autoroute **973S** vers Québec Centre-ville (1,3km), restez à droite et prenez la Sortie 5 vers rue Soumande, tournez à droite rue Soumande. L'édifice est au bout de la rue Soumande à votre gauche.

À partir du Saguenay: Autoroute **73S** vers Québec, prenez la Sortie 5 vers rue Soumande, tournez à droite rue Soumande. L'édifice est au bout de la rue Soumande à votre gauche.

TRIAL SITE DIRECTIONS

From Pont Pierre-Laporte: Direction Hw **73N**, take exit 142E Hw **40E** to Saguenay/Ste-Anne-de-Beaupré (6,2km), take exit 313 Hw **973S** to Québec Centre-ville (1,3km), keep right and take exit 5 to Soumande street. The building is at the end of the street on your left.

From Montréal/Trois-Rivières: Direction Hw **40E**, take exit 307N to Hw **73N/40E** to Saguenay/Ste-Anne-de-Beaupré, take exit 142E Hw **40E** to Saguenay/Ste-Anne-de-Beaupré (6,2km), take exit 313 Hw **973S** to Québec Centre-ville (1,3km), keep right and take exit 5 to Soumande street. The building is at the end of the street on your left.

From Saguenay: Hw **73S** to Québec, take exit 5 to Soumande street, turn right Soumande street. The building is at the end of the street on your left.